

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCEN**

A

Monsieur LE GERANT DE L'ETP ALIANE ABDEL-ILLAH

OBJET : Mise en demeure N°1

Suite à votre absence répétitive injustifiée et non autorisée de notre part concernant les travaux de raccordement qui vous a été confié conformément à l'ODS N°296/AT/DOT13/SDT/DPERA/2024/RA du 24/07/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec ALGERIE TELECOM sera résilié à tort exclusif de votre part.

LE DIRECTEUR


ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications
Tlemcen
Signé: Mr. B. ZAID
- 1 -